

GUIDE DES ETUDES DOCTORALES AU CNAM

Année 2014/2015



Edito



Vous souhaitez faire un doctorat et le Conservatoire national des arts et métiers vous intéresse, ce dont nous nous réjouissons.

En choisissant le Cnam, établissement spécialiste de la formation tout au long de la vie, vous pourrez bénéficier d'échanges privilégiés avec d'autres doctorants d'horizons divers grâce à la pluridisciplinarité des laboratoires. Vous profiterez de ressources documentaires riches par le réseau documentaire du Cnam déployé sur Paris et en région (bibliothèque centrale du Cnam, bibliothèques spécialisées, centre de documentation sur la formation et le travail, centres de ressources documentaires ou encore Médiathèque du Musée des arts et métiers).

Ce guide est destiné à vous donner une vue d'ensemble sur le doctorat du début à la fin de la thèse pour vous aider dans votre choix et poursuivre vos études dans de bonnes conditions.

Il précise le fonctionnement des écoles doctorales, les aspects organisationnels du parcours doctoral, les procédures d'inscription, les modalités de présentation de la thèse, l'organisation de la soutenance ... et sera j'espère une source utile d'informations qui vous conduira à choisir notre établissement pour votre doctorat.

Clotilde FERROUD
Directrice de la recherche

Sommaire

Le Cnam	page 4
Ses missions	
Son organisation	
Les acteurs du doctorat	page 6
Les écoles doctorales	
Le directeur de thèse, le codirecteur de thèse	
Le laboratoire d'accueil	
Des droits et des devoirs pour le doctorant et le directeur de thèse	
Devenir doctorant	page 10
Diplôme pour postuler	
Construire le projet	
Financer son doctorat (quelques exemples)	
Faire un doctorat en cotutelle internationale	
Faire une demande d'inscription au Cnam	
Droits d'inscription	
STEP (Signalement des thèses électroniques en préparation)	
Durée de la thèse	
Des aides possibles	
Doctorat en VAE	
Pour récapituler	
Le parcours doctoral	page 14
La thèse	page 15
Langue de la thèse	
Présentation de la thèse et signalement des thèses électroniques, archivages et recherche (STAR)	
Suivi de la thèse	
Premier dépôt de la thèse avant soutenance	
Soutenance	
Après la soutenance	
Délivrance du diplôme	
Engagement à l'issue de l'obtention du titre de docteur	
Quelques dates clés	page 17
Contacts	page 18
Quelques sites intéressants et références réglementaires	page 19
Quelques références bibliographiques	page 20
Informations pratiques	page 21
Annexe	page 23
Liste des doctorats du Cnam et coordonnées des laboratoires	

Le Conservatoire national des arts et métiers

Le Conservatoire national des arts et métiers a été créé en 1794 par l'Abbé Grégoire. Aujourd'hui, c'est un grand établissement dépendant du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche. Il est régi par le décret n°88-413 modifié.

Il forme avec les centres associés un réseau à vocation nationale et internationale. Son siège est fixé à Paris.

Ses missions

- assurer la formation professionnelle supérieure tout au long de la vie des personnes engagées dans la vie active afin de contribuer à la promotion sociale et à la mobilité professionnelle. Il peut également organiser des enseignements de formation initiale, notamment par la voie de l'apprentissage ;
- apporter son concours, en matière d'ingénierie de la formation professionnelle tout au long de la vie, au bénéfice de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur ;
- conduire des actions de recherche en propre ou en relation avec d'autres organismes publics ou privés, français et étrangers, et se livrer à toute activité de diffusion et de valorisation des recherches conduites en son sein ;
- contribuer à la diffusion de la culture et de l'information scientifique et technique à l'intention de tous les publics ;
- assurer la conservation et l'enrichissement des collections dont il a la charge et contribuer à l'histoire des sciences et des techniques ;
- exercer, le cas échéant, des activités de conseil-ingénierie et d'expertise et participer à des actions de coopération internationale.

Le Cnam est dirigé par un administrateur général qui est nommé, pour une durée de cinq ans renouvelable une fois, par décret du Président de la République pris sur le rapport du ministre chargé de l'enseignement supérieur, sur proposition du conseil d'administration, après appel à candidatures. Il s'agit de Monsieur Olivier FARON.

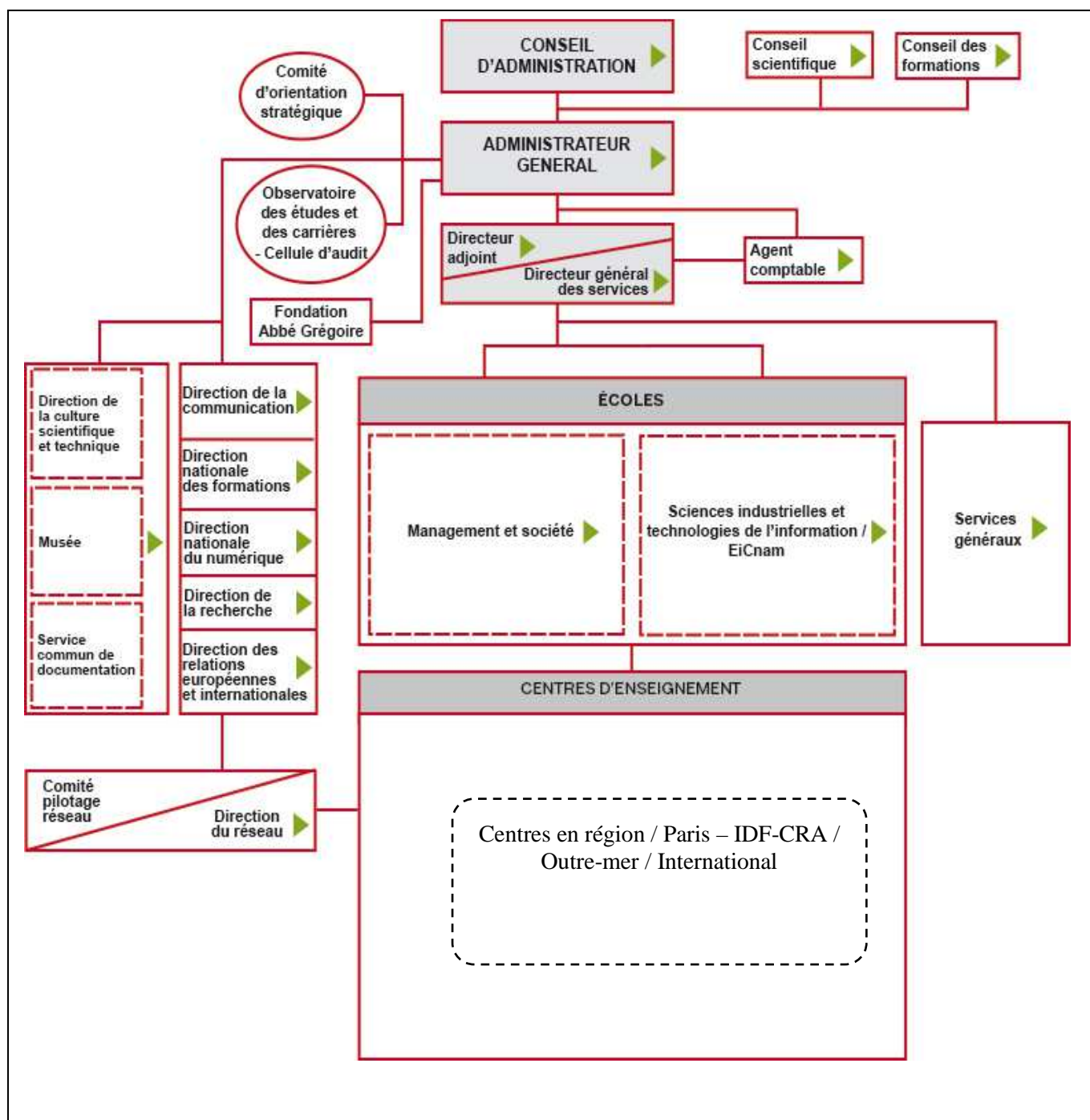
L'administrateur général par ses décisions, le conseil d'administration par ses délibérations, le conseil scientifique ainsi que le conseil des formations par leurs propositions, leurs avis et leurs vœux assurent l'administration du Cnam.

Le Cnam est membre de HeSam Université (<http://www.hesam.eu/>).

Quelques chiffres

- 80 000 élèves en France métropolitaine, ultramarine et à l'étranger
- 250 000 visiteurs par an et 80 000 objets au Musée des arts et métiers
- 28 centres Cnam en région / 12 implantations à l'étranger
- 21 laboratoires de recherche
- plus de 380 enseignants-chercheurs
- plus de 1 100 personnels administratifs et techniques
- 1 école doctorale de site, 3 écoles doctorales co-accréditées, 6 écoles doctorales partenaires
- près de 370 doctorants inscrits en 2012/2013
- 70 soutenances en 2013

Son organisation



Toutes les informations sur le Cnam : <http://www.cnam.fr/>

Les acteurs du doctorat

Le doctorat est une expérience professionnelle de recherche, sanctionnée, après une soutenance de thèse, par le grade de docteur.

1/ Les écoles doctorales

Les écoles doctorales organisent la formation des doctorants qui est une formation par la recherche, à la recherche et à l'innovation. Le doctorat porte sur l'un des champs disciplinaires couverts par l'école doctorale choisie.

L'école doctorale est dirigée par un directeur assisté d'un conseil.

Le **directeur de l'école doctorale** est choisi parmi les professeurs et assimilés au sens des dispositions relatives à la désignation des membres du Conseil national des universités ou parmi les enseignants de rang équivalent qui ne dépendent pas du ministère chargé de l'enseignement supérieur ou parmi les personnels des établissements d'enseignement supérieur, des organismes publics de recherche et des fondations de recherche, habilités à diriger des recherches. Il est nommé pour la durée de l'accréditation de l'école doctorale. Son mandat peut être renouvelé sans excéder huit ans.

Lorsqu'une école doctorale relève d'un seul établissement, le directeur de l'école doctorale est nommé par le chef d'établissement après avis du conseil scientifique et du conseil de l'école doctorale

Le **conseil de l'école doctorale** adopte le programme d'actions de l'école doctorale et gère, par ses délibérations, les affaires qui relèvent de l'école doctorale.

Le conseil comprend de douze à vingt-six membres. La moitié de ses membres sont des représentants des établissements, des unités ou équipes de recherche, concernés dont un représentant des personnels ingénieurs, administratifs, techniciens, ouvriers et de service. L'autre moitié est composée, à hauteur de 20 % du total des membres du conseil, arrondi s'il y a lieu à l'unité inférieure, de **doctorants** appartenant à l'école doctorale **élus** par leurs pairs ; elle est complétée par des membres extérieurs à l'école doctorale choisis, à parts égales, parmi les personnalités françaises et étrangères compétentes, dans les domaines scientifiques d'une part, et dans les secteurs industriels et socio-économiques concernés d'autre part.

Le conseil de l'école doctorale se réunit au moins trois fois par an.

Une Ecole doctorale de site

➤ **Ecole doctorale Abbé Grégoire – ED 546**

Créée en septembre 2011, l'Ecole doctorale Abbé Grégoire est une entité relevant de la Direction de la recherche du Cnam. Elle accueille des laboratoires en sciences humaines et sociales et en gestion.

Les laboratoires relevant de l'Ecole doctorale sont les suivants :

CRF : Centre de recherche sur la formation (<http://crf.cnam.fr/>)

CRTD : Centre de recherche sur le travail et le développement (site en cours de construction)

DICEN IDF : Dispositifs d'information et de communication à l'ère du numérique (<http://www.dicen-idf.org/>)

HT2S : Histoire des technosciences en société (<http://technique-societe.cnam.fr/>)

GeF : Laboratoire géomatique et foncier (équipe foncier) (<http://esgt-siti.cnam.fr/recherche/>)

LIRSA : Laboratoire interdisciplinaire de recherche en sciences de l'action (<http://lirsa.cnam.fr/>)

LISE : Laboratoire interdisciplinaire pour la sociologie économique (<http://www.lise.cnrs.fr/>)
MAP-MAACC et **LET** : Modélisations pour l'Assistance à l'Activité Cognitive de la Conception (<http://www.maacc.archi.fr/>) et Laboratoire Espaces Travail de l'Ecole nationale supérieure d'architecture de Paris La Villette (<http://www.let.archi.fr/>)

Toutes les informations sur : http://recherche.cnam.fr/etudes-doctorales/ecole-doctorale-abbe-gregoire/ecole-doctorale-abbe-gregoire-ed-546--470086.kjsp?RH=rech_eco

Des écoles doctorales co-accréditées

- **Ecole doctorale informatique, télécommunications et électronique – ED 130 (EDITE)**

Le laboratoire relevant de l'Ecole doctorale est le suivant :

CEDRIC : Centre d'étude et de recherche en informatique et communications (<http://cedric.cnam.fr/>)

Toutes les informations sur : <http://edite-de-paris.fr/spip/> et sur : <http://deptinfo.cnam.fr/formadoc/>

- **Ecole doctorale Sciences des métiers de l'ingénieur – ED 432 (SMI)**

Le laboratoire relevant de l'Ecole doctorale est le suivant :

GBA : Génomique, bioinformatique et applications (<http://bioinfo.cnam.fr/bioinfo/>)

LCM : Laboratoire commun de métrologie LNE Cnam (<http://inm.cnam.fr/>)

LMSSC : Mécanique des structures et des systèmes couplés (<http://www.lmssc.cnam.fr/>)

M2N : Modélisation mathématique et numérique (équipe en émergence)

MESuRS : Modélisation et Surveillance des Risques pour la Sécurité Sanitaire (<http://securite-sanitaire.cnam.fr/recherche/>)

CMGPCE : Chimie moléculaire, génie des procédés chimiques et énergétiques (site en cours de construction)

DynFluid : Laboratoire de dynamique des fluides (<http://www.dynfluid.eu/>)

PIMM : Laboratoire Procédés et Ingénierie en Mécanique et Matériaux - (<http://pimm.paris.ensam.fr/fr/node/1>)

Toutes les informations sur : <http://www.paris.ensam.fr/ed/>

- **Ecole doctorale Sciences pour l'Ingénieur, Géosciences, Architecture – ED 498 (SPIGA)**

Le laboratoire relevant de l'Ecole doctorale est le suivant :

GeF : Laboratoire géomatique et foncier (équipe géomatique) (<http://esgtsiti.cnam.fr/recherche/>)

Toutes les informations sur : <http://www.ec-nantes.fr/version-francaise/recherche/ecole-doctorale-spiga/>

Des écoles doctorales partenaires

Certains laboratoires du Cnam relèvent d'écoles doctorales partenaires. Dans ce cas, les inscriptions et les réinscriptions n'ont pas lieu au Cnam mais dans l'établissement de rattachement de l'Ecole doctorale concernée.

Se renseigner sur les différents sites web des ED concernées :

- Ecole doctorale 285 "Sciences Pratiques" : <http://www.ens-cachan.fr/version-francaise/recherche/ecole-doctorale/> (laboratoire Systèmes et applications des technologies de l'information et de l'énergie – SATIE)
- Ecole doctorale 273 Biologie et biotechnologie (B2T) : <http://www.univ-paris-diderot.fr/sc/site.php?bc=ied&np=FICHED?ND=23> (Laboratoire Pathologie et virologie moléculaire – PVM)
- Ecole doctorale 406 de chimie moléculaire : <http://www.ed406.upmc.fr/> (Chimie moléculaire, génie des procédés chimiques et énergétiques CMGPCE pour l'équipe chimie)
- Ecole doctorale ABIES 435 : Agriculture, Biologie, Environnement, Santé : <http://www.fire.upmc.fr/?q=node/239> (UMR Ingénierie, procédés, aliments – GENIAL)
- Ecole doctorale 532 Mathématiques et Sciences et Technologies de l'Information et de la Communication (MSTIC) : <http://www.univ-paris-est.fr/fr/-ecole-doctorale-mathematiques-et-stic-mstic-ed-532/> (Laboratoire Equipe systèmes de communication et microsystèmes - ESYCOM)
- Ecole doctorale 146 Galilée : <http://www.univ-paris13.fr/Structures/ecole-doctorale-galilee.html> (Equipe de recherche Epidémiologie de la nutrition - EREN)

2/ Le directeur de thèse, le codirecteur de thèse

La thèse s'effectue sous la responsabilité d'un directeur de thèse au sein d'un laboratoire.

Le directeur de thèse doit être **habilité à diriger des recherches**.

Les fonctions de directeur ou de codirecteur de thèse peuvent être exercées :

- par les professeurs et assimilés au sens des dispositions relatives à la désignation des membres du Conseil national des universités ou par des enseignants de rang équivalent qui ne dépendent pas du ministère de l'éducation nationale ; par les personnels des établissements d'enseignement supérieur, des organismes publics de recherche et des fondations de recherche, habilités à diriger des recherches,
- par d'autres personnalités, titulaires d'un doctorat, choisies en raison de leur compétence scientifique par le chef d'établissement, sur proposition du directeur de l'école doctorale et après avis du conseil scientifique de l'établissement.

Un enseignant-chercheur non habilité à diriger des recherches peut participer à l'encadrement d'une thèse. Dans ce cas, il y a un encadrement ou un coencadrement (lorsque deux enseignants-chercheurs sont concernés).

Lors de la première inscription en doctorat, le directeur de l'école doctorale s'assure que les conditions scientifiques, matérielles et financières sont réunies pour garantir le bon déroulement des travaux de recherche du candidat et de préparation de la thèse, après avis du directeur de l'unité de recherche de rattachement sur la qualité du projet.

Le choix du directeur de thèse est extrêmement important. Le futur doctorant et le directeur de thèse doivent clarifier les attentes de chacun (mode de fonctionnement, échéancier, objectifs, publications à venir...) avant de s'engager l'un et l'autre dans trois années de thèse.

3/ Le laboratoire d'accueil

Le laboratoire dans lequel le doctorant va réaliser sa thèse est le lieu de travail quotidien. Le doctorant en est membre à part entière. La participation active aux activités du laboratoire dont les séminaires internes sont indispensables. Il sera nécessaire de respecter les règles de fonctionnement du laboratoire en termes d'horaires, d'utilisation de matériel, de règles d'hygiène et sécurité

Un laboratoire ne participe qu'à une seule école doctorale. Toutefois, il peut y avoir des exceptions.

4/ Des droits et des devoirs pour le doctorant et le directeur de thèse

La préparation d'une thèse repose sur l'accord librement conclu entre le doctorant et le directeur de thèse qui s'inscrit dans l'activité du laboratoire, lui-même constitutif de l'école doctorale à laquelle il appartient. Le directeur de thèse et le doctorant ont donc des droits et des devoirs respectifs.

La charte des thèses définit les engagements réciproques de chacun dans le respect d'une part, des dispositions réglementaires en vigueur et d'autre part des dispositions générales concernant le Cnam et cela dans le but de garantir une haute qualité scientifique. Ce document sera joint à la demande d'inscription et devra être signé par le doctorant, le directeur de thèse et le directeur de l'École doctorale.

Devenir doctorant dans une école doctorale du Cnam ou co-accréditée

Diplôme pour postuler

Pour s'inscrire en doctorat, le candidat doit être titulaire d'un diplôme national de master ou d'un autre diplôme conférant le grade de master, à l'issue d'un parcours de formation établissant son aptitude à la recherche.

Si cette condition de diplôme n'est pas remplie, l'administrateur général peut, par dérogation et sur proposition du conseil de l'Ecole doctorale, inscrire en doctorat des étudiants ayant effectué à l'étranger des études d'un niveau équivalent ou bénéficiant de la validation des acquis. Se renseigner auprès de la direction de la recherche (suivi.doctorants@cnam.fr).

Construire le projet

Le candidat au doctorat doit identifier son école doctorale de rattachement selon le domaine de recherche qui l'intéresse et prendre contact directement avec un enseignant chercheur habilité à encadrer au sein d'un laboratoire de recherche. Pour cela, il faut consulter les sites des laboratoires du Cnam accessibles à l'adresse suivante : http://recherche.cnam.fr/equipes/equipes-de-recherche-5465.kjsp?RF=rec_equ
La liste des doctorats du Cnam est jointe en annexe avec les coordonnées des laboratoires.

A l'aide du directeur de thèse et du directeur de l'Ecole doctorale, le doctorant élaborera le projet de recherche et le plan de financement le cas échéant.

Dans les disciplines des sciences pour l'ingénieur, c'est le laboratoire qui propose le sujet de thèse.

Avant de se lancer dans ce long travail qu'est la thèse, il faut prendre le temps de se renseigner auprès des doctorants et des enseignants-chercheurs sur la réalité du travail de thèse, le parcours doctoral, les financements... Il est possible également d'assister à une soutenance de thèse.

Financer son doctorat (quelques exemples)

❖ Les contrats doctoraux

Pour 2014/2015, il sera proposé sept postes au concours doctoral (quatre postes en sciences humaines et sociales, deux postes en sciences pour l'ingénieur et un poste en informatique).

Les calendriers et modalités de concours étant différents selon les disciplines, se renseigner sur le site web des établissements.

Le contrat doctoral est un contrat de droit public de trois ans dont la durée du temps de travail est de 1607 heures par an. Il permet de se consacrer exclusivement à sa thèse. Le contrat peut ne comprendre que des activités de recherche mais il peut également comprendre, en plus des activités de recherche, d'autres activités. Ces activités sont :

- enseignement dans le cadre d'une équipe pédagogique, pour un service égal au plus au tiers du service annuel d'enseignement de référence des enseignants-chercheurs, (64 heures de TD ou TP) ;
- diffusion de l'information scientifique et technique ;
- valorisation des résultats de la recherche scientifique et technique ;

- missions d'expertise effectuées dans une entreprise, une collectivité territoriale, une administration, un établissement public, une association ou une fondation.

Il existe également des possibilités de financements de contrats doctoraux auprès de HeSam Université (<http://www.hesam.eu/>).

❖ **La convention CIFRE (Convention Industrielle de Formation par la Recherche)**

Ce dispositif subventionne toute entreprise de droit français qui embauche un doctorant pour le placer au cœur d'une collaboration de recherche avec un laboratoire public. Les travaux aboutiront à la soutenance d'une thèse en trois ans. Les CIFRE sont intégralement financées par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche qui en a confié la mise en œuvre à l'ANRT.

Toutes les informations : http://www.anrt.asso.fr/fr/espace_cifre/accueil.jsp?r=3&p=1

❖ **Les allocations attribuées par le Conseil régional d'Ile de France**

La Région attribue chaque année des allocations doctorales ciblées sur un nombre donné de thématiques, relevant soit d'un domaine d'intérêt majeur (Dim), soit de thématiques hors-Dim (Allocations de recherche sur domaines ciblés – ARDoC). Les allocations doctorales sont attribuées via une procédure d'appel à propositions/à projets et sous forme de contrats à durée déterminée.

Toutes les informations : <http://www.iledefrance.fr/action-quotidienne/encourager-recherche>

❖ **Les contrats d'attaché temporaire d'enseignement et de recherche (ATER)**

Il s'agit d'un contrat à durée déterminée (de un an renouvelable une fois sauf cas particuliers) qui permet en partie de préparer une thèse ou de se présenter aux concours de recrutement de l'enseignement supérieur. Les ATER assurent annuellement 128 heures de cours ou 192 heures de travaux dirigés ou de travaux pratiques ou toute combinaison équivalente. Ils peuvent également enseigner à mi temps. Chaque année des postes sont publiés via le site du ministère de l'enseignement supérieur et la recherche (GALAXIE /Altaïr) et sur les sites des établissements concernés.

Toutes les informations sur:

https://www.galaxie.enseignementsup-recherche.gouv.fr/ensup/cand_postes_GALAXIE.htm#3ATER

<http://recrute.cnam.fr/le-cnam-recrute-33745.kjsp?RF=EMP>

❖ **Les autres sources de financement**

Se référer au guide de financement proposé par l'ANDÈS (l'association française des docteurs) : <http://financements.andes.asso.fr/>

Faire un doctorat en cotutelle internationale

La cotutelle internationale de thèse permet aux doctorants d'effectuer leur travail sous le contrôle d'un directeur de thèse en France et d'un directeur de thèse dans un pays étranger. Cela permet d'obtenir sur la base d'une seule et unique soutenance, un diplôme commun aux établissements impliqués (dont l'un est un établissement étranger) ou un double diplôme (diplôme délivré par chacun des établissements).

Une convention liant les établissements doit être rédigée pour organiser les modalités de la cotutelle de thèse et ainsi permettre la validité de la cotutelle et du diplôme délivré. Elle doit être finalisée **lors de la première année d'inscription** (aucune dérogation possible).

Il convient donc de préparer la convention de cotutelle en parallèle du processus d'inscription en doctorat. Le directeur de thèse devra prendre contact avec le bureau des contrats, conventions et de la valorisation du Service de la recherche dès le début du processus (valorisation.recherche@cnam.fr).

Faire une demande d'inscription au Cnam

Une fois que le directeur de thèse a accepté, avec l'accord du directeur de laboratoire, de diriger une thèse, le futur doctorant doit faire sa demande de préinscription en ligne sur ADUM (Accès doctorat unique mutualisé). Une note spécifique sera publiée au plus tard en septembre 2014.

L'inscription au doctorat est prononcée par le chef d'établissement sur proposition du directeur de l'école doctorale après avis du directeur de thèse et du directeur de l'unité de recherche. Elle vaut admission aux formations dispensées par l'école doctorale.

CALENDRIER des INSCRIPTIONS

- Date de demande d'inscription en ligne : **du 1^{er} septembre au 21 novembre 2014** (date à confirmer)

- Date d'inscription administrative : **du 18 septembre au 5 décembre 2014** (date à confirmer)

AUCUNE DEROGATION ne sera accordée sauf si le doctorant obtient un financement spécifique à la thèse. Les inscriptions se feront dans ce cas jusqu'au 15 mars 2015. (Si le doctorant est salarié, il ne bénéficie pas de cette dérogation, le financement doit être spécifique à la thèse)

Droits d'inscription

- Tarif étudiant : 388 euros + la cotisation au régime de sécurité sociale

Pour être inscrit au doctorat en formation initiale et avoir une carte avec la mention "étudiant", il faut :

- avoir moins de 30 ans le jour de l'inscription
- ET ne pas travailler plus de 120 heures par trimestre
- ET s'affilier à la sécurité sociale étudiante (cotisations à payer) par le Cnam ou

présenter une attestation d'affiliation couvrant l'année universitaire 2014/2015 (LMDE ou SMEREP)

- Tarif formation continue : 530 euros
- Tarif entreprise (tiers payeurs : entreprise ou OPCA) : 2200 euros

Il existe des exonérations de droits. Se renseigner auprès du Service de la scolarité.

STEP (Signalement des thèses électroniques en préparation) : Signalement du sujet de thèse

L'application STEP (<http://step.theses.fr/>) permet de déposer son sujet de thèse. Un espace dédié au doctorant est créé, après son inscription administrative auprès du service de la

scolarité du Cnam. L'identifiant et le mot de passe qui seront communiqués automatiquement par mail permettront aux doctorants de signaler le titre de la thèse en français et en anglais et de faire "un copié collé" du résumé.

Durée de la thèse

La préparation du doctorat s'effectue, en règle générale, **en 3 ans**.

Des dérogations peuvent être accordées, par le chef d'établissement, sur proposition du directeur de l'école doctorale et après avis du directeur de thèse et du conseil de l'école doctorale, sur demande motivée du candidat (voir les règlements intérieurs des écoles doctorales).

Des aides pendant la durée de la thèse

Des aides peuvent être attribuées par les écoles doctorales pendant la préparation de la thèse notamment pour encourager la mobilité des doctorants, se renseigner auprès du directeur de laboratoire.

Doctorat en VAE

L'Ecole doctorale Abbé Grégoire a mis en place une procédure permettant d'obtenir un doctorat via une VAE (validation des acquis de l'expérience).

Toutes les informations sont disponibles sur http://recherche.cnam.fr/etudes-doctorales/ecole-doctorale-abbe-gregoire/comment-obtenir-un-doctorat-par-la-vae-au-sein-de-l-ecole-doctorale-abbe-gregoire-578278.kjsp?RH=1324389321366&RF=rech_eco.

Pour récapituler : Pour faire une thèse, IL FAUT ANTICIPER !

Pendant l'année M1 : Réfléchir au M2 et se projeter sur l'après M2

Pendant l'année M2 :

- Dès le début de l'année universitaire, être certain de continuer en thèse, ce qui signifie s'engager au moins trois ans dans une activité de recherche tout en ayant une vie professionnelle et personnelle
- Dès le mois d'avril,
 - Dans le domaine des sciences humaines et sociales, cerner un sujet et chercher le laboratoire et le directeur de thèse qui pourront accueillir les recherches à mener. Vérifier la faisabilité du sujet, son apport scientifique... Cela suppose des recherches préliminaires et des discussions avec un ou des enseignants-chercheurs. Le sujet doit également intéresser, passionner le futur doctorant
 - Dans le domaine des sciences pour l'ingénieur, rechercher le laboratoire qui proposera le sujet.
- Dès juin, le financement de la thèse doit être également recherché.
- En septembre, s'inscrire à l'Ecole doctorale de rattachement du laboratoire d'accueil des recherches

Le parcours doctoral

Au cours de leur parcours de formation doctorale, les doctorants suivent des formations d'accompagnement et participent à des enseignements, séminaires, missions ou stages organisés dans le cadre de l'école doctorale.

Les programmes sont disponibles sur les sites des écoles doctorales.

Formations particulières

Des formations sont prévues dans le catalogue de formation des personnels du Cnam pour les doctorants contractuels de l'établissement. Ces formations peuvent être suivies par les autres doctorants sous réserve de la disponibilité des places.

Il s'agit de :

- Formation des doctorants à l'information scientifique et technique
- Initiation à la recherche documentaire : catalogues et ressources électroniques
- Formation à la recherche documentaire adaptée à une spécialité (à la carte)
- Présentation et utilisation de Star (signalement des thèses électroniques, archivages et recherche) pour les doctorants
- Utilisation du logiciel de gestion de référence bibliographique libre Zotero

Pour toutes informations complémentaires : bib.formation@cnam.fr

La thèse

Langue de la thèse

Il est de règle que la langue de rédaction et de soutenance de la thèse soit le français. Cependant, il existe des aménagements et une demande de dérogation est à faire sur papier libre, motivée et signée par le doctorant, le directeur de thèse et le directeur de l'Ecole doctorale. Cette demande est à adresser à la Direction de la recherche du Cnam et sera présentée dès la première année de l'inscription au Conseil scientifique qui se prononcera sur la dérogation.

Présentation de la thèse et signalement des thèses électroniques, archivages et recherche (STAR)

Les thèses doivent impérativement être rédigées selon une feuille de style qui est publiée avec les conseils de rédaction sur le site du Service commun de la documentation (SCD) à l'adresse suivante : <http://bibliotheque.cnam.fr/publications-numeriques/theses-en-ligne/>

La Direction de la recherche du Cnam renseigne le logiciel STAR qui est le dispositif national obligatoire de dépôt électronique des thèses piloté par l'agence bibliographique de l'enseignement supérieur (ABES) en indiquant :

- le nom et le prénom du doctorant, sa nationalité
- l'intitulé de la thèse préparée (avec le titre dans l'autre langue prévue lors d'une cotutelle).

La Direction de la recherche avant chaque soutenance renseigne tous les éléments concernant la composition du jury.

Les doctorants, avant la soutenance ont un droit d'écriture sur certains champs et doivent renseigner (s'ils ne l'ont pas encore fait dans Step, application de signalement des thèses électroniques en préparation <http://step.theses.fr/>) dans STAR

(<http://www.sudoc.abes.fr/cda/default.aspx?INSTANCE=STAR>) les rubriques suivantes :

- les mots clés
- le résumé en français et en anglais ou dans une autre langue selon le contenu, l'université de cotutelle

Les doctorants doivent compléter et signer une charte de diffusion électronique des thèses et deux exemplaires du contrat type de diffusion. Ces documents sont publiés sur le site internet du SCD (voir lien ci-dessus), afin de permettre la publication de la thèse sur les sites officiels. La Direction de la recherche conserve un exemplaire du contrat de diffusion.

Suivi de la thèse

Le directeur de thèse doit rencontrer, encadrer et conseiller le doctorant. Il doit y avoir plusieurs entretiens par an.

Un comité de suivi de thèse peut être mis en place si besoin est, à l'initiative du directeur de l'Ecole doctorale, du doctorant ou du directeur de thèse.

Premier dépôt de la thèse avant la soutenance

Le doctorant doit déposer à la direction de la recherche du Cnam la version pdf de sa thèse (sur clé USB) ou l'adresser à suivi.doctorants@cnam.fr trois semaines avant la soutenance.

Il faut également procéder à un second dépôt si des corrections sont demandées par le jury ou pour corriger des erreurs de frappe. Le directeur de thèse doit être en copie de l'envoi par mail pour confirmer la validité du second dépôt.

Si la thèse est en anglais, le doctorant doit également joindre une synthèse en langue française correspondant à 1/10^{ème} du nombre total de pages de la thèse. Il/elle doit adresser un

exemplaire de son manuscrit à chacun des membres du jury.

Soutenance

L'autorisation de présenter en soutenance une thèse est accordée par le chef d'établissement, après avis du directeur de l'école doctorale, sur proposition du directeur de thèse.

Le directeur de thèse fait une proposition de jury et de rapporteurs (au moins deux) au directeur de l'Ecole doctorale qui transmet son avis à la Direction de la recherche, **au moins deux mois** avant la date de la soutenance.

Le jury est composé de trois à huit membres et au moins la moitié du jury doit être de rang professoral et extérieure au Cnam. Les rapporteurs sont extérieurs à l'Ecole doctorale et au Cnam.

A l'issue de la soutenance, le directeur de thèse ou le président de jury communique à la Direction de la recherche le procès-verbal, l'avis du jury sur la reproduction de la thèse et le rapport de soutenance.

Après la soutenance

Dans les trois mois qui suivent sa soutenance, le docteur doit adresser à la Direction de la recherche du Cnam par courriel (suivi.doctorants@cnam.fr) :

- deux exemplaires du contrat de diffusion électronique de la thèse dûment remplis et signés
- un exemplaire de la charte de diffusion dûment rempli et signé
- le titre de la thèse en anglais (s'il n'a pas été communiqué avant la soutenance)
- soit le fichier pdf de la version définitive de la thèse à l'origine de l'impression de la thèse (couvertures comprises), soit un CDRom ou DVD contenant le fichier pdf à l'origine de l'impression de la thèse (couvertures comprises). L'intéressé peut également par courrier électronique effectuer le dépôt de sa thèse sur un site de téléchargement de son choix. Dans ce cas, il/elle doit transmettre à la Direction de la recherche le lien pour accéder audit fichier.

La thèse sera transmise au Service commun de la documentation du Cnam pour sa mise en ligne et/ou archivage pérenne. Pour toutes questions sur les thèses électroniques : theses@cnam.fr.

Délivrance du diplôme

La délivrance du diplôme est prise en charge par la Direction de la recherche : le diplôme est signé par l'administrateur général puis envoyé au rectorat pour signature par le/la Recteur/rice de l'Académie de Paris.

Cela fait l'objet de deux envois dans l'année : début juillet année n, pour les soutenances se déroulant entre les mois de janvier et de juin année n, et début janvier année n+1, pour celles se déroulant entre les mois de juillet et de décembre.

Engagement à l'issue de l'obtention du titre de docteur

Le doctorant et son encadrement (directeurs, co-directeurs) s'engagent à tenir l'Ecole doctorale informée de la situation professionnelle du docteur pendant cinq années. Ces informations seront demandées par les écoles doctorales, la Direction de la recherche ou l'Observatoire des études et des carrières du Cnam.

Quelques dates clés

Opérations	Calendrier <u>prévisionnel</u>
Recrutement des doctorants contractuels en SHS pour l'Ecole doctorale Abbé Grégoire	<u>1ere session</u> : dépôt des candidatures de début mai au 20 juin et audition le 3 juillet 2014 <u>2^{ème} session</u> : dépôt des candidatures de début juillet au 5 septembre et audition le 23 septembre 2014
Demande d'inscription et de réinscription en ligne via ADUM	Début septembre 2014
Inscription et réinscription administrative et paiement des droits (sauf exonération) au Service de scolarité du Centre d'enseignement de Paris	A compter du 18 septembre 2014
Séminaire d'accueil des doctorants de première année par l'ED Abbé Grégoire	Décembre 2014
Rencontre Master	Avril 2015
Journées doctorales ED Abbé Grégoire	Mai 2015

Contacts

Pour toutes les questions relatives aux sujets de thèse, aux directeurs de thèses, les candidats au doctorat doivent prendre contact directement avec les **LABORATOIRES** : <http://recherche.cnam.fr/equipes/>

L'Ecole doctorale Abbé Grégoire ED 546

292 rue Saint Martin – 75141 Paris cedex 03

Case courrier (à préciser pour toute correspondance par courrier) : 4DRE01

Localisation : accès 9 A2 27

Courriel : suivi.doctorants@cnam.fr

L'Ecole doctorale EDITE ED 130

Au Cnam, secrétariat de la formation doctorale en informatique

3, rue Conté - 75003 Paris

Localisation : Bureau 33.1.13A - Accès 31 - 1er étage à gauche

Meriem BOUABDELLAH – Christophe PICOULEAU

Courriel : meriem.bouabdellah@cnam.fr – christophe.picouleau@cnam.fr

L'Ecole doctorale SMI – ED 432

292 rue Saint Martin – 75141 Paris cedex 03

Case courrier (à préciser pour toute correspondance par courrier) : 4DRE01

Jean-François DEU

Courriel : jean-francois.deu@cnam.fr

L'Ecole doctorale SPIGA ED 498

UFR Médecine

1 rue Gaston Veil

BP 53508

44035 Nantes cedex 1

Tél. : 02 72 64 11 71

Courriel : florence.thomas@univ-nantes.fr

Le Service de la scolarité – Centre d'enseignement de Paris

Pour le paiement des droits de scolarité et les inscriptions et réinscriptions administratives

292 rue Saint Martin – 75141 Paris cedex 03

Case courrier (à préciser pour toute correspondance par courrier) : 4DGS11

Localisation : accès 9bis

Emilie ROSSI (emilie.rossi@cnam.fr)

Les représentants des doctorants au Conseil de l'Ecole doctorale Abbé Grégoire

- ADASSEN-BOUHADJAR Naïma (nadassen@yahoo.fr)

- HOTARD Daniel (daniel.hotard@cnam.fr)

- LEONARD Myriam

- SALAÛN Dominique (salaun.dominique@gmail.com)

Quelques sites intéressants

<http://recherche.cnam.fr/> : Toutes les informations sur les études doctorales

<http://www.theses.fr/> : L'ensemble des thèses de doctorat soutenues en France depuis 1985 est signalé.

<http://hal.archives-ouvertes.fr/> : L'archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion d'articles scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, et de thèses, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

<http://guilde.jeunes-chercheurs.org/> : La Guilde des Doctorants est une association (loi 1901) ayant pour objectif la mise en commun sur le réseau Internet d'informations et de ressources consacrées aux Formations Doctorales.

<http://www.intelligence.fr/> : L'ABG-Intelli'agence, poursuit une mission d'intérêt général qui a pour but d'encourager et de soutenir le développement et le rayonnement de la culture scientifique en facilitant la formation, la professionnalisation et l'emploi des jeunes scientifiques dans les laboratoires, les institutions publiques et les entreprises, en France et à l'étranger.

<http://www.andes.asso.fr/> : L'ANDès est l'association nationale des docteurs. Elle rassemble les docteurs de toutes disciplines, quels que soient leur âge, leur statut professionnel, qu'ils résident en France ou à l'étranger.

<http://www.campusfrance.org/fr/> : L'Agence Campus France est chargé de la promotion de l'enseignement supérieur, de l'accueil et de la gestion de la mobilité internationale des étudiants, des chercheurs, des experts et des invités.

<http://humanitudes.com/> : Humanitudes a pour but de créer une interface pérenne entre le milieu doctoral des établissements de HeSam Université et les acteurs socio-économiques.

<http://www.phdinfance.net> : This website presents French PhD offers on one platform. Details of PhD research programmes from many universities and engineering schools in France can be found on this website

<http://www.adum.fr/reseau/> : ADUM, portail internet d'information, de services de communication des doctorants et docteurs est un annuaire électronique, se présentant sous la forme d'une base de données renseignée et consultable via Internet.

Quelques références réglementaires

(<http://www.legifrance.gouv.fr/>)

- Décret n° 88-413 du 22 avril 1988 modifié relatif au Conservatoire national des arts et métiers
- Arrêté du 6 janvier 2005 modifié relatif à la cotutelle internationale de thèse
- Arrêté du 7 août 2006 relatif à la formation doctorale
- Loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche
- Code de l'éducation

Quelques références bibliographiques

Réussir mémoires et thèses d'Anne-Sophie Constant, Aldo Lévy, Editeur Gualino, Collection : Mémentos LMD - Fac-Universités, 2012 (4e édition)

Guide du mémoire et de la thèse en sciences de Zhou Xu, Stéphanie Prigent, Dunod, Collection Method'o, 2012

Comment réussir sa thèse ? La conduite du projet de doctorat de Pierre Romelaer, Michel Kalika, Dunod, Collection Method'o, 2011 (2e édition)

Argumenter son mémoire ou sa thèse de Lawrence Olivier, Jean-François Payette, Editeur : Presses de l'Université du Québec, 2010

L'art de la thèse : Comment préparer et rédiger un mémoire de master, une thèse de doctorat ou tout autre travail universitaire à l'ère du Net de Michel Beaud, Magali Gravier, Alain de Toledo, Edition La Découverte, 2006

Réussir sa thèse en sciences sociales de Claudine Herzlich, Nathan, 2002

Méthodologie de la recherche en sciences de gestion - Réussir son mémoire ou sa thèse de Marie-Laure Gavard-Perret, David Gotteland, Christophe Haon, Alain Jolibert, Editeur Pearson, 2012 (2e édition)

Méthodologie de la recherche en droit - Master et doctorat de Raphaël Romi, éditions LexisNexis, Collection Objectif droit, 2011 (2e édition)

Méthodologie de la thèse et du mémoire de Nelly Labère, Dimitri Uzunidis, Sophie Boutillier, Alban Goguel d'Allondans, Editeur Studyrama - Vocatis, Collection Principes - Examen, 2003

Ces créateurs d'entreprises innovantes - Quand doctorat se conjugue avec entrepreneuriat de Clarisse Angelier, Jeanne Courouble, Editions d'Organisation, 2011

Projet professionnel et doctorat, un duo gagnant de François Baty-Sorel, Frédérique Deloffre-Vye, Eyrolles, Collection Docs et Co, 2009

Recrutez des docteurs pour booster votre entreprise de Bruno Carrias, Eyrolles, Collection Docs et Co, 2009

Le métier de chercheur. Regard d'un anthropologue, une conférence-débat à l'INRA, de Bruno Latour, Paris, Institut national de la recherche agronomique, « Sciences en questions », 1995

Les docteurs : une longue marche vers l'emploi stable, Bref du Céreq, n°316 novembre 2013

Les difficultés d'insertion professionnelle des docteurs. Les raisons d'une exception française de Mohamed Harfi, Commissariat général à la stratégie et à la prospective, auteur du document de travail, n°2013-07, octobre

Informations pratiques

➤ Ressources documentaires

Le Service commun de documentation met à la disposition des doctorants des ressources imprimées et électroniques (consultation sur place, prêt à domicile, prêt entre bibliothèques).

Toutes les informations sur le site : <http://bibliotheque.cnam.fr/>

Adresse : Cnam - Cour d'honneur – Accès 2- 292 rue Saint Martin – 75003 Paris.

La salle de lecture de la bibliothèque centrale sera fermée jusqu'au printemps 2014 en raison de travaux.

Le réseau documentaire

Constitué de 10 bibliothèques, le réseau documentaire du Cnam a vocation à développer des collections en adéquation avec les domaines des formations et les axes de recherche de l'établissement.

Il est composé des bibliothèques suivantes à Paris et en région :

- la **bibliothèque centrale**, Paris 3e : bibliothèque d'étude et de recherche dans les domaines des sciences et des techniques
- la **bibliothèque Conté**, Paris 3e : bibliothèque spécialisée en droit social, fiscal, des affaires, avec une spécificité en droit immobilier, et en sociologie du travail
- la **bibliothèque Gay-Lussac**, Paris 5e : bibliothèque spécialisée en ergonomie, orientation scolaire et professionnelle, psychologie du travail, psychologie de l'enfant et de l'adolescent
- la **bibliothèque de géotechnique**, Paris 3e
- le **centre de documentation sur la formation et le travail (CDFT)**, Paris 3e
- le **centre de ressources documentaires en information-documentation (INTD)**, Paris 3e
- le **centre de ressources en anglais**, Paris 3e
- la **médiathèque du Musée des arts et métiers**, Paris 3e
- la **bibliothèque de l'École supérieure des géomètres et topographes (ESGT)**, Le Mans (72000) : bibliothèque spécialisée en sciences topographiques et en aménagement foncier

Le Musée des arts et métiers propose également des ressources au travers de ses collections, de son centre de documentation, sa photothèque.

Toutes les informations sur <http://www.arts-et-metiers.net/>

Adresse : 60, rue Réaumur - 75003 Paris.

Contact : musee-doc@cnam.fr et musee-photo@cnam.fr

➤ Divers

Cantine

Les doctorants peuvent accéder à la cantine du Cnam - 2 rue Conté – 75003 Paris.

Plan du Cnam



Autres sites

- Site de Gay-Lussac
41 rue Gay Lussac - 75005 Paris
- Site de Saint Denis
61 rue du Landy – 93210 La Plaine Saint Denis
- Site du Mans
1 Boulevard Pythagore - Campus Universitaire -72000 Le Mans

Annexe

Liste des doctorats du Cnam et coordonnées des laboratoires

Liste des doctorats par Ecole doctorale et laboratoire

ECOLE DOCTORALE ABBE GREGOIRE

Liste des doctorats pour lesquels l'inscription se fait au Cnam

Intitulé du doctorat	Code du doctorat	Ecoles doctorales	Lieu d'inscription	Sigle du laboratoire	Nom du laboratoire	Directeurs du laboratoire	Contacts	Site web
Formation des adultes	DOC12	Ecole doctorale Abbé Grégoire - ED 546	Cnam	CRF	Centre de recherche sur la formation EA 1410	WITORSKI Richard , directeur JORRO Anne , directrice adjointe	richard.witowski@cnam.fr anne.jorro@cnam.fr	http://crf.cnam.fr
Sciences de l'éducation - travail social	DOC49	Ecole doctorale Abbé Grégoire - ED 546	Cnam	CRF	Centre de recherche sur la formation EA 1410	WITORSKI Richard , directeur JORRO Anne , directrice adjointe	richard.witowski@cnam.fr anne.jorro@cnam.fr	http://crf.cnam.fr
Ergonomie	DOC05	Ecole doctorale Abbé Grégoire - ED 546	Cnam	CRTD	Centre de recherche sur le travail et le développement EA 4132	FALZON Pierre	pierre.falzon@cnam.fr	en cours de construction
Psychologie	DOC19	Ecole doctorale Abbé Grégoire - ED 546	Cnam	CRTD	Centre de recherche sur le travail et le développement EA 4132	FALZON Pierre	pierre.falzon@cnam.fr	en cours de construction
Formation des adultes	DOC12	Ecole doctorale Abbé Grégoire - ED 546	Cnam	CRTD	Centre de recherche sur le travail et le développement EA 4132	FALZON Pierre	pierre.falzon@cnam.fr	en cours de construction
Sciences de l'Information et de la Communication	DOC33	Ecole doctorale Abbé Grégoire - ED 546	Cnam	DICEN	Laboratoire Dispositifs d'Information et de Communication à l'Ere Numérique - Paris, Île-de-France EA 4420	ZACKLAD Manuel	manuel.zacklad@cnam.fr	http://www.dicen-idf.org/
Histoire des techniques Techniques modernes et contemporaines	DOC20 - 1	Ecole doctorale Abbé Grégoire - ED 546	Cnam	HT2S	Histoire des technosciences en société EA 3716	RUANO BORBALAN Jean Claude	jean-claude.ruano_borbalan	http://technique-societe.cnam.fr/
Sciences de gestion spécialité Comptabilité, contrôle, audit	DOC01	Ecole doctorale Abbé Grégoire - ED 546	Cnam	LIRSA	Laboratoire interdisciplinaire de recherche en sciences de l'action EA4603	GAREL Gilles	gilles.garel@cnam.fr	http://lirsa.cnam.fr/
Sciences de gestion spécialité Expertise et ingénierie financière	DOC07	Ecole doctorale Abbé Grégoire - ED 546	Cnam	LIRSA	Laboratoire interdisciplinaire de recherche en sciences de l'action EA4603	GAREL Gilles	gilles.garel@cnam.fr	http://lirsa.cnam.fr/

Intitulé du doctorat	Code du doctorat	Ecoles doctorales	Lieu d'inscription	Sigle du laboratoire	Nom du laboratoire	Directeurs du laboratoire	Contacts	Site web
Sciences de gestion spécialité Économie et marchés internationaux	DOC09	Ecole doctorale Abbé Grégoire - ED 546	Cnam	LIRSA	Laboratoire interdisciplinaire de recherche en sciences de l'action EA4603	GAREL Gilles	gilles.garel@cnam.fr	http://lirsa.cnam.fr/
Sciences de gestion spécialité Prospective, innovation, stratégie, organisation	DOC21	Ecole doctorale Abbé Grégoire - ED 546	Cnam	LIRSA	Laboratoire interdisciplinaire de recherche en sciences de l'action EA4603	GAREL Gilles	gilles.garel@cnam.fr	http://lirsa.cnam.fr/
Sciences de gestion spécialité Economie et gestion de la technologie et de l'innovation	DOC24	Ecole doctorale Abbé Grégoire - ED 546	Cnam	LIRSA	Laboratoire interdisciplinaire de recherche en sciences de l'action EA4603	GAREL Gilles	gilles.garel@cnam.fr	http://lirsa.cnam.fr/
Sciences de gestion Logistique et transport et tourisme	DOC34	Ecole doctorale Abbé Grégoire - ED 546	Cnam	LIRSA	Laboratoire interdisciplinaire de recherche en sciences de l'action EA4603	GAREL Gilles	gilles.garel@cnam.fr	http://lirsa.cnam.fr/
Théorie des systèmes économiques	DOC37	Ecole doctorale Abbé Grégoire - ED 546	Cnam	LIRSA	Laboratoire interdisciplinaire de recherche en sciences de l'action EA4603	GAREL Gilles	gilles.garel@cnam.fr	http://lirsa.cnam.fr/
Urbanisme et environnement	DOC41	Ecole doctorale Abbé Grégoire - ED 546	Cnam	LIRSA	Laboratoire interdisciplinaire de recherche en sciences de l'action EA4603	GAREL Gilles	gilles.garel@cnam.fr	http://lirsa.cnam.fr/
Sciences de gestion spécialité Ressources humaines	DOC42	Ecole doctorale Abbé Grégoire - ED 546	Cnam	LIRSA	Laboratoire interdisciplinaire de recherche en sciences de l'action EA4603	GAREL Gilles	gilles.garel@cnam.fr	http://lirsa.cnam.fr/
Sciences de gestion Economie de la santé	DOC46	Ecole doctorale Abbé Grégoire - ED 546	Cnam	LIRSA	Laboratoire interdisciplinaire de recherche en sciences de l'action EA4603	GAREL Gilles	gilles.garel@cnam.fr	http://lirsa.cnam.fr/
Sciences de gestion spécialité Droit des affaires	DOC03	Ecole doctorale Abbé Grégoire - ED 546	Cnam	LISE	Laboratoire interdisciplinaire pour la sociologie économique UMR 3320	LIMA Léa, directrice GIRAUD Olivier, directeur adjoint	lea.lima@cnam.fr olivier.giraud@cnam.fr	http://lise-cnrs.cnam.fr/
Droit	DOC47	Ecole doctorale Abbé Grégoire - ED 546	Cnam	LISE	Laboratoire interdisciplinaire pour la sociologie économique UMR 3320	LIMA Léa, directrice GIRAUD Olivier, directeur adjoint	lea.lima@cnam.fr olivier.giraud@cnam.fr	http://lise-cnrs.cnam.fr/
Sociologie du travail	DOC04	Ecole doctorale Abbé Grégoire - ED 546	Cnam	LISE	Laboratoire interdisciplinaire pour la sociologie économique UMR 3320	LIMA Léa, directrice GIRAUD Olivier, directeur adjoint	lea.lima@cnam.fr olivier.giraud@cnam.fr	http://lise-cnrs.cnam.fr/
Sociologie - Travail social	DOC48	Ecole doctorale Abbé Grégoire - ED 546	Cnam	LISE	Laboratoire interdisciplinaire pour la sociologie économique UMR 3320	LIMA Léa, directrice GIRAUD Olivier, directeur adjoint	lea.lima@cnam.fr olivier.giraud@cnam.fr	http://lise-cnrs.cnam.fr/

Intitulé du doctorat	Code du doctorat	Ecoles doctorales	Lieu d'inscription	Sigle du laboratoire	Nom du laboratoire	Directeurs du laboratoire	Contacts	Site web
Bio-informatique	DOC45	Ecole doctorale Sciences des Métiers de l'Ingénieur (SMI) ED 432	Cnam	GBA	Génomique, bioinformatique et applications EA 4627	ZAGURY Jean-François , directeur MONTES Matthieu , directeur adjoint	jean-francois.zagury@cnam.fr matthieu.montes@cnam.fr	http://bioinfo.cnam.fr/bioinfo/
Lasers, nanosciences et métrologie	DOC10	Ecole doctorale Sciences des Métiers de l'Ingénieur (SMI) ED 432	Cnam	LCM	Laboratoire commun de métrologie LNE Cnam EA 2367	HIMBERT Marc	marc.himbert@cnam.fr	http://inm.cnam.fr/
Mécanique	DOC16	Ecole doctorale Sciences des Métiers de l'Ingénieur (SMI) ED 432	Cnam	LMSSC	Mécanique des structures et des systèmes couplés EA 3196	DEU Jean-François	jean-francois.deu@cnam.fr	http://www.lmssc.cnam.fr/
Sécurité sanitaire	DOC39	Ecole doctorale Sciences des Métiers de l'Ingénieur (SMI) ED 432	Cnam	MESuRS	Laboratoire Modélisation, épidémiologie et surveillance des risques pour la sécurité sanitaire EA 4628	DAB William	william.dab@cnam.fr	securite-sanitaire.cnam.fr
Droit	DOC47	Ecole doctorale Abbé Grégoire - ED 546	Cnam	GeF	Laboratoire Géomatique et Foncier EA 4630	POLIDORI Laurent	laurent.polidori@cnam.fr	http://esgt-siti.cnam.fr
Energétique	DOC11	Ecole doctorale Sciences des Métiers de l'Ingénieur (SMI) ED 432	Cnam	CMGPCE	Laboratoire Chimie moléculaire, Génie des procédés chimiques et énergétiques EA 21	HAVET Jean-Louis	jean-louis.havet@cnam.fr	en cours de construction
Génie des procédés et hautes technologies	DOC27	Ecole doctorale Sciences des Métiers de l'Ingénieur (SMI) ED 432	Cnam	CMGPCE	Laboratoire Chimie moléculaire, Génie des procédés chimiques et énergétiques EA 21	HAVET Jean-Louis	jean-louis.havet@cnam.fr	en cours de construction
Architecture		Ecole doctorale Abbé Grégoire - ED 546	Cnam	LET	Laboratoire Espaces Travail de l'Ecole nationale supérieure d'architecture de Paris La Villette	FENKER Michael	mfenker@paris-lavillette.archi.fr	http://www.let.archi.fr/

Intitulé du doctorat	Code du doctorat	Ecoles doctorales	Lieu d'inscription	Sigle du laboratoire	Nom du laboratoire	Directeurs du laboratoire	Contacts	Site web
----------------------	------------------	-------------------	--------------------	----------------------	--------------------	---------------------------	----------	----------

AUTRES ECOLES DOCTORALES

Liste des doctorats pour lesquels l'inscription peut se faire au Cnam

Intitulé du doctorat	Code du doctorat	Ecoles doctorales	Lieu d'inscription	Sigle du laboratoire	Nom du laboratoire	Directeurs du laboratoire	Contacts	Site web
Informatique	DOC14	Ecole doctorale informatique, télécommunications et électronique (EDITE) ED 130	Cnam et Université Paris 6	CEDRIC	Centre d'études et de recherche en informatique et communications EA 4629	CRUCIANU Michel	michel.picouleau@cnam.fr michel.crucianu@cnam.fr	http://cedric.cnam.fr/
Radiocommunications	DOC35	Ecole doctorale informatique, télécommunications et électronique (EDITE) ED 130	Cnam et Université Paris 6	CEDRIC	Centre d'études et de recherche en informatique et communications EA 4629	CRUCIANU Michel	michel.crucianu@cnam.fr	http://cedric.cnam.fr/
Géomatique	DOC43	Ecole doctorale Sciences Pour l'Ingénieur, Géosciences, Architecture (SPIGA) ED 498	Cnam / Université Nantes	GeF	Laboratoire Géomatique et Foncier EA 4630	POLIDORI Laurent	laurent.polidori@cnam.fr	http://esgt-siti.cnam.fr
Epidémiologie spécialité nutrition	DOC44	École doctorale Galilée ED 146	Université Paris 13	EREN	Equipe de recherche en épidémiologie nutritionnelle UMR 1153	HERCBERG Serge	s.hercberg@uren.smbh.univ-paris13.fr	http://www.univ-paris13.fr/Sante-medecine-biologie-humaine-chimie/ur
Sciences des matériaux	DOC17	Ecole doctorale Sciences des Métiers de l'Ingénieur (SMI) ED 432	ENSAM	PIMM	Laboratoire Procédés et Ingénierie en Mécanique et Matériaux UMR 8006	REGNIER Gilles	gilles.regnier@ensam.eu	http://pimm.paris.ensam.fr/

Intitulé du doctorat	Code du doctorat	Ecoles doctorales	Lieu d'inscription	Sigle du laboratoire	Nom du laboratoire	Directeurs du laboratoire	Contacts	Site web
Liste des doctorats pour lesquels l'inscription ne se fait pas au Cnam								
Génie électrique	DOC32	Ecole doctorale sciences pratiques ED 285	ENS Cachan	SATIE	Systèmes et applications des technologies de l'information et de l'énergie UMR 8029	Correspondant Cnam : Stéphane LEFEBVRE	stephane.lefevre@cnam.fr	http://www.satie.ens-cachan.fr/
Transformations chimiques et pharmaceutiques	DOC26	Ecole doctorale de chimie moléculaire ED 406	Université Paris 6	CMGPCE	Laboratoire Chimie moléculaire, Génie des procédés chimiques et énergétiques EA 21	FERROUD Clotilde	clotilde.ferroud@cnam.fr	http://transformations-chimiques.cnam.fr

Contact : Direction de la recherche

suivi.doctorants@cnam.fr